



No: 822 (Sem.13) Lundi 22 mars 2010

Délégués(es)

Michel
Rondeau
(29)

Guy Lessard
(29)

Marc Chaussé
(105-205)

Michel
Beaudin(5)

Michelle
Clément (14-
114-214)

Ronald Dufort
(111-211)

Pierre Gagné
(11)

René
Monastesse
(48-148-248
Semaine)

Sylvain
Bernard(35)

Mathieu
Demers (135-
235)

Marc
Petitclerc
(P.A.E)

Bureau du
syndicat :
Ext : 3610

Caisse
D'économie
Lundi au jeudi
10h30@17h00
Vendredi
10h30@16h00
5705, rue
Sherbrooke Est
253-0610

Paiement travail partagé :

Si vous n'avez pas encore été payé par l'assurance emploi, veuillez nous le faire savoir en composant le 3610. Si nous sommes absents du bureau laissez un message un suivi sera fait.

Délégués(es) sociaux :

Nous tenons à vous mentionner qu'une nouvelle personne se joint à l'équipe de délégués(es)sociaux. Il s'agit d'Hélène Gallant module L de l'atelier 29 sur le quart de jour. Soyez assuré de son écoute et de son dévouement. Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle se joint à Marc Petitclerc dép. 11 de jour, Normand Rivard dép.29 de jour et Lyne Dessureault dép.129 de soir. Les délégué(e)s sociaux sont sélectionné(e)s pour leur discrétion, donc n'ayez pas peur, si vous avez besoin d'aide vous pouvez compter sur eux. Nous sommes disponibles en tout temps. Plusieurs services sont accessibles. N'hésitez pas à nous contacter. Voici les coordonnées; bureau des délégués(es) 3755 vous pouvez laisser un message personne ne pourra l'écouter sauf les délégués(es) sociaux et un retour vous sera fait dans la même journée. Paget de Marc Petitclerc 514-230-2155, ce dernier est disponible 24 heures sur 24.

Représentant à la prévention de soir :

Pour tout problème vous pouvez communiquer avec vos représentants en prévention. Pour le département 129 Lyne Dessureault, Paget 514-801-5713 et pour les départements 105, 111, 114, 135 contactez Ginette Racine Paget 514-801-5709

Feuille de vacance à remplir pour les membres de retour au travail suite à votre mise-à-pied :

Demander à votre superviseur, un formulaire pour pouvoir faire vos choix de vacance.

Heure banquée :

Pour ceux et celles qui sont de retour au travail et qui voudraient se faire enlever une (1) heure par semaine sur leur paye, vous devez vous présenter à votre superviseur, celui-ci vous fera remplir une feuille pour approbation et il acheminera votre demande au service de la paie.

Rappel du fonctionnement pour pouvoir vous servir des heures banqués :

Advenant le cas d'une fermeture, vous serez autorisés à palier à cette fermeture en pouvant prendre une (1) journée à la fois de vos vacances de Noël 2010.

Exemple : il y a une fermeture d'une journée, vous prenez une (1) journée de vos vacances des fêtes 2010. Il vous restera 4 jours de vacances obligatoires aux fêtes et les heures banquées serviront à palier la journée que vous avez empruntée. Si une autre journée de fermeture a lieu; et que vous empruntez une deuxième journée de vos vacances des fêtes 2010. Il vous restera 3 jours de vacances obligatoires aux fêtes et les heures banquées serviront à palier vos deux journées. Comme l'année passée, le paiement monétaire se fera le 30 décembre 2010.

Rappel : Élection délégué(e) d'atelier sur le quart de soir dans le département 29 :

Suite à l'exécutif qui a eu lieu le 8 mars 2010, une élection pour nommer un (1) délégué(e) d'atelier dans le département 129 de soir sera enclenchée. Pour le moment un (1) seul poste sera disponible en raison du nombre de membre sur le quart de soir et dans une situation encore incertaine quand à la production pour l'année 2010. Nous suivrons la situation et nous prendrons d'autre mesure si nécessaire. L'affichage pour la mise en candidature débutera le mardi 16 mars et se terminera le mardi 23 mars 2010. La boîte pour déposer les bulletins est située à l'entrée de l'usine près du bureau du club social.

À venir : Prochaine assemblée générale le 18 avril 2010.